

## ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

---

*Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction ressources et organisation du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée Bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – Fax + 33 (0)3 88 23 56 57 - pas@strasbourg.port.fr).*

---

### Séance du Conseil d'administration du 25 février 2016

Lors de la séance du 25 février 2016, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Ouverture de la séance – excuses
- 2.- Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2015
- 3.- M. Marc DANDELLOT : Vice-président honoraire
- 4.- Agent comptable intérimaire du Port autonome de Strasbourg
  - pour la période du 1er au 31 décembre 2015 : Michel Champanay
  - à partir du 1er janvier 2016 : Laurent Streng
- 5.- Exercice 2015 – Budget d'inventaire
- 6.- Comptes annuels 2015
- 7.- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables (Société SOMES)
- 8.- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables (SCI LES ANAGATHES)
- 9.- DAP - Note d'information relative aux différents documents signés dans le cadre de la mise en œuvre de la filialisation (pas de résolution)
- 10.- Constitution d'un groupement de commande entre le Port autonome, RET et BATORAMA SAS
- 11.- Tarification (redevance d'usage des voies ferrées portuaires)  
Aménagement du dispositif lié aux nouveaux trafics et augmentations de trafics
- 12.- Rue du Rheinfeld - SCI DU PORT DU RHIN  
Application de mesures temporaires d'accompagnement dans le cadre du dispositif spécifique de tarification domaniale du secteur Eurofret
- 13.- ZAC du Port de Lauterbourg, lancement d'études et travaux
- 14.- Rapports d'activité (trimestriel et annuel)

**Pour information au CA du PAS :**

**APPROBATION EN DATE DU 15 DECEMBRE 2015**

- Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable (Société ACCESS 2M)
- Amodiation - Rue de Calais à Strasbourg-Eurofret  
SCI REVOLUTION I (agrément pour la vente du bâtiment - résiliation anticipée)  
Société INTERSHARE (nouvelle amodiation)  
Société INTER LINK (sous-locataire)
- Amodiation - Rue de Rochefort - Eurofret  
Société SCHENKER SA  
Fusion-absorption de la Société SCHENKER SA par la Société SCHENKER France  
Poursuite du contrat avec la Société SCHENKER France
- Appontements situés au Bassin Dusuzeau (2)  
Société VIKING TECHNICAL GmbH (décharge de l'obligation de remise des dépendances du domaine public dans leur état primitif)  
Port autonome de Strasbourg (acquisition par voie d'accession, moyennant indemnité)
- Etudes pour le report modal du transport de conteneurs de la route vers le canal de la Marne au Rhin entre Dettwiller et les terminaux à conteneurs du Port autonome de Strasbourg  
Maître d'ouvrage : Port autonome de Strasbourg  
Co-financeurs : Région Alsace et Voies navigables de France

**APPROBATION EN DATE DU 11 FEVRIER 2016**

- A.S.P.A.  
Association sportive du Port autonome de Strasbourg et de la Navigation  
Subvention de fonctionnement pour l'année 2016
- Groupement "Interregional Alliance for the Rhine –Alpine Corridor"  
Adhésion du PAS
- Etude pour faciliter l'interopérabilité d'entreprises ferroviaires allemandes sur les sections transfrontalières desservant les installations du Port autonome de Strasbourg (sites de Strasbourg et Lauterbourg)  
Maître d'ouvrage : SNCF Réseau  
Co-financeur : Port autonome de Strasbourg



15.- Prochaine séance : le 16 juin 2016